



Syndicat Départemental de l'Education Nationale – CGT

Maison des syndicats

474 allée Henri II de Montmorency

34000 Montpellier

Secrétaire départementale : Valérie Gagner

Contact 1er degré : 06 79 14 22 48

cgt34-1erdegre@orange.fr

COMMUNIQUE

Pour la rentrée scolaire, le député Denaja a choisi de visiter l'école Georges Brassens sur l'Île de Thau, en compagnie de l'inspecteur de l'Education nationale de la circonscription de Sète.

Cette visite, relayée via sa newsletter, a été l'occasion pour lui de vanter la « refondation de l'école » lancée par le gouvernement dont il soutient entièrement l'action.

S'il est vrai que pour des écoles « difficiles » comme celles de l'Île de Thau, la réforme, quoiqu'insuffisante, va dans le bon sens on ne saurait oublier les nombreux effets désastreux des lois et décrets successifs du gouvernement depuis 2012 pour l'ensemble des établissements scolaires du premier degré.

Côté **créations de postes**, le compte, à quelques mois de la fin du mandat de Hollande, n'y est toujours pas. Et cette année, c'est à des contractuels que l'administration a eu recours dans l'Hérault pour pourvoir des postes vacants. La question des RASED et de la formation des enseignants reste brûlante dans toutes les circonscriptions.

Pour ce qui est de la **réforme des rythmes scolaires**, le débat, relancé par l'action des personnels territoriaux (ATSEM, animateurs...) le 19 septembre dernier, n'est pas clos. Comme le disait dès le début la CGT Educ'action, cette réforme, qui n'a aucun effet positif pour combattre les difficultés scolaires des élèves, a eu pour conséquences la dégradation des conditions de travail de tous les personnels des écoles et une territorialisation de l'école synonyme d'inégalités territoriales. La mise en place des PEDT et leur fonctionnement s'opèrent dans une opacité totale sur Sète comme le déplorent des parents FCPE dans certains Conseils d'école.

Quant à la **réforme de l'éducation prioritaire**, elle s'est soldée sur Sète par la disparition du Réseau de Réussite Scolaire dont faisaient partie des écoles du centre-ville comme Paul Bert, Renaissance, Arago, Louis Pasteur... alors que tous les indicateurs socio-économiques, scolaires et éducatifs, montraient qu'elles auraient dû conserver les moyens liés à l'Education prioritaire voire bénéficier des moyens supplémentaires apportés par la réforme. Malgré la promesse du préfet, représentant de l'Etat, de maintenir les moyens pendant 3 ans pour les écoles sortant de l'Education prioritaire, l'école Paul Bert a subi une fermeture de classe et la baisse de la décharge du directeur en cette rentrée 2016.

Même si nous ne pouvons que nous réjouir des moyens supplémentaires, même insuffisants, des écoles situées en REP/REP +, le bilan de la « refondation de l'école » reste largement négatif.

La CGT Educ'action 34 renouvelle son appel aux enseignants, aux parents, aux défenseurs du service public d'Education nationale à se mobiliser :

- **contre toute fermeture de classe et toute baisse de moyen sur les écoles de Sète.**
- **pour exiger une nouvelle carte de l'Education prioritaire à Sète comme ailleurs, réintégrant les écoles qui sont sorties du dispositif et intégrant les écoles qui doivent y entrer.**
- **pour exiger le maintien des lycées dans le dispositif d'Education prioritaire contrairement au projet d'arrêter ce dispositif à la fin du collège.**

Sète, le 7 octobre 2016